

Ayant contracté une pleurésie, il rendait sa belle âme à Dieu, après deux jours de maladie, le seize mai mil huit cent quatre vingt deux, à l'âge de quatre vingt trois ans, muni des secours que l'église prodigue à ses bons et fidèles serviteurs.

Les restes de notre héros furent déposés dans le cimetière de sa chère paroisse, en présence de tous ses concitoyens et d'un grand nombre de parents et amis, venus des paroisses voisines.

Dans une très éloquente allocution, le Révérend M. Brunel, curé de la paroisse, faisait l'oraison funèbre de Charles Héon, et, le citant comme un modèle, disait qu'il serait désirable qu'un monument fût élevé à cet humble mais utile citoyen, en reconnaissance de l'œuvre qu'il avait accomplie.

Charles Héon laissait, pour déplorer sa perte, trois fils et cinq filles, tous mariés et à la tête de nombreuses familles, ainsi qu'un grand cercle d'amis.

Charles Héon avait depuis déjà quelques années fait donation à ses deux fils aînés de la propriété qu'il avait défrichée lui-même, et sur laquelle il a toujours vécu pendant cinquante sept ans. La propriété Héon est une des plus vastes et des plus belles des Cantons de l'Est, et vaut plusieurs milliers de dollars.

---